MAÎTRISER LES BASES DE LA GOUVERNANCE D'UNE FONDATION/ASSOCIATION POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ

Les fondations et les associations d'utilité publique jouent un rôle essentiel dans la société. Face à de nouveaux défis et à l'augmentation des responsabilités des membres des organes dirigeants, aborder leur gouvernance de manière professionnelle devient un enjeu majeur.

Elles doivent renforcer leur légitimité vis-à-vis des autorités comme du grand public. La pertinence des membres des conseils et des comités doit être améliorée, de même que la collaboration avec leurs directions.

Cette formation - conçue sur mesure pour l'AVOP - donne la possibilité d'acquérir les principes de la gouvernance des fondations et des associations. Elle clarifie également les droits, les obligations et les responsabilités des membres des conseils et comités.

A la fois théorique et pratique, notamment par la participation à des échanges et à des jeux de rôle, elle favorise l'avenir de vos institutions.

Objectifs atteints par de la théorie, des échanges et des exercices pratiques

- Prendre connaissance des enjeux et réglementations
- Maîtriser les obligations légales
- Constituer un «bon» conseil de fondation/ comité d'association adapté et agile
- Mettre en place des bonnes pratiques

Durée



2 jours

Dates



Jeudis 23 février et 2 mars 2023

Lieu



Retraites Populaires Rue Caroline 9 1001 Lausanne

Prix membre AVOP



CHF 2'500.-/participant pauses-café et repas compris

Programme

1er jour - Jeudi 23 février 2023

- 08.00 Accueil café/croissants
- 08.30 Bienvenue par les intervenants et tour de table de présentation
- 08.45 Fondamentaux de la gouvernance
- 10.00 Pause
- 10.30 Fondamentaux de la gouvernance (suite)
- 12.00 Repas
- 13.30 Création de fondation et d'association
- 15.00 Pause
- 15.30 Conseil de fondation et comité d'association
- 17.00 Fin

2^e jour - Jeudi 2 mars 2023

- 08.00 Accueil café/croissants
- 08.30 Membre du conseil de fondation ou du comité d'association : droits, devoirs et responsabilités
- 10.00 Pause
- 10.30 Risques et «contre-mesures»
- 12.00 Repas
- 13.30 Collaboration avec la Direction
- 15.00 Pause
- 15.30 Bonnes pratiques
- 16.30 Débriefing final et apéritif Open end

Intervenants

Eric Maire

Expert en gouvernance. Entrepreneur actif en Suisse et à l'international. Membre de nombreux conseils d'administration et stratégiques.

Alexandre Pahud

Expert en gouvernance. Président de la Fondation Mme Ch. Eynard Eynard, membre du comité de l'AVOP et de la Fondation Previva.

Samir Chercher

Expert en gestion d'entreprise, management et stratégie. Président de la Fondation La Feuillère. Membre du comité de l'AVOP.



association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté Informations et inscriptions

Tél.: 021 621 89 30 e-mail: info@avop.ch